



Cahiers d'histoire

42-3/4 | 1997
L'animal domestique

Patrick BONDUELLE et Hugues JOUBLIN, *L'animal de compagnie, Que sais-je ?* n° 2998, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 128 p.

Jean-Luc Mayaud



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ch/328>

DOI : 10.4000/ch.328

ISSN : 1777-5264

Éditeur

Comité historique du Centre-Est

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 1997

ISSN : 0008-008X

Référence électronique

Jean-Luc Mayaud, « Patrick BONDUELLE et Hugues JOUBLIN, *L'animal de compagnie, Que sais-je ?* n° 2998, Paris, Presses universitaires de France, 1995, 128 p. », *Cahiers d'histoire* [En ligne], 42-3/4 | 1997, mis en ligne le 14 mai 2009, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ch/328> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ch.328>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Patrick BONDUELLE et Hugues
JOUBLIN, *L'animal de compagnie, Que
sais-je ? n° 2998*, Paris, Presses
universitaires de France, 1995,
128 p.

Jean-Luc Mayaud

- 1 La publication d'un " Que sais-je ? " consacré à l'animal de compagnie révèle combien ce dernier est devenu une composante essentielle de nos sociétés contemporaines : il convient bien sûr, comme le rappellent les définitions précises fournies en introduction, de ne pas le confondre avec l'animal domestique. Ces définitions permettent d'ailleurs d'établir la sociologie des propriétaires d'animaux domestiques et de corriger certaines idées reçues à ce sujet : la possession d'un animal est surtout le fait des familles nombreuses.
- 2 L'ouvrage de Patrick Bonduelle et Hugues Joubin, consacré en fait au cas français, offre un guide législatif précieux à tous ceux qui, propriétaires ou agents économiques, côtoient les animaux domestiques. Il rappelle notamment la protection officielle dont ceux-ci sont aujourd'hui l'objet et précise même les peines encourues en cas de mauvais traitements, peines accrues par le nouveau Code pénal de 1994. Quand bien même l'animal ne possède pas, dans le droit français, de personnalité juridique, il bénéficie de la Déclaration universelle des droits de l'animal proclamée par l'UNESCO en 1978. Si le commerce des animaux est étroitement réglementé, les responsabilités des maîtres se trouvent désormais précisées afin de généraliser la vaccination mais aussi de veiller à la sécurité de chacun : un propriétaire est responsable des actes de son animal.
- 3 L'ouvrage apporte par ailleurs de nombreuses précisions sur les activités induites par le marché de l'animal domestique : aux renseignements fournis au sujet des coûts de tel ou tel animal et aux informations relatives aux élevages s'ajoute une description détaillée des différents métiers développés en réponse à l'augmentation du nombre des

animaux de compagnie. Le cursus des études vétérinaires est ainsi présenté, de même que les métiers de toiletteur, d'éducateur ou de maître-chien.

- 4 Particulièrement enrichissante est la synthèse fournie au sujet des rapports affectifs, sociaux ou éducatifs, les uns n'étant nullement exclusifs des autres, noués entre l'homme et l'animal. Alors que notre pays vit à l'heure d'une civilisation urbaine généralisée, l'animal de compagnie permet au citoyen de conserver un lien avec la nature et de trouver un remède à la solitude qui est souvent son lot. Quant aux foyers pourvus d'enfants, ils trouvent pour leur part dans la présence de l'animal une source précieuse de réconfort et d'échanges pour les plus jeunes. L'animal est de toute façon un vecteur de communication. Le chapitre consacré à ses apports thérapeutiques est particulièrement intéressant et montre comment la présence de chiens, de chats voire même de poissons peut aider à la guérison des malades ou limiter le stress des patients. Les chiens ou les chevaux sont déjà largement utilisés dans les processus de rééducation. En revanche les problèmes d'hygiène posés par la présence animale en milieu hospitalier demeurent non résolus. Se trouve ainsi lancé un modeste défi à notre civilisation moderne qui devra peut-être répondre mieux aux besoins humains de conservation des liens avec la nature dans les moments les plus critiques de l'existence.
- 5 Il n'était pas facile de faire le tour de ce vaste sujet en 128 pages et il était donc inévitable de proposer un survol, bien maîtrisé cependant, qui incite à multiplier les enquêtes de terrain sur les relations entre l'homme et l'animal ou sur l'économie des élevages, pour ne pas parler de la sociologie des vétérinaires et en attendant que puissent être recueillies des précisions sur les motivations d'acquisitions des nouveaux animaux domestiques : serpents ou lézards apportent-ils les mêmes satisfactions que chiens et chats ? Quant à l'actuelle polémique sur les pitt-bulls, absente de cet ouvrage sans doute parce qu'il a été achevé avant qu'elle ne se développe, n'invite-t-elle pas à réfléchir sur ce que l'homme transmet à l'animal alors que c'est la relation inverse qui a été surtout envisagée dans ce volume. Enfin, on pourra regretter l'absence d'un minimum de profondeur historique : l'animal de compagnie n'est pas un phénomène nouveau ; un rappel, même à grands traits, des connaissances et des réflexions des rares historiens spécialistes aurait sans nul doute relativisé quelques affirmations des auteurs.